

Paris, 23 juin 2023

Déclaration des transactions sur actions propres réalisées le 20 juin 2023

La déclaration des transactions sur actions propres réalisées le 20 juin 2023 a été adressée à l'Autorité des Marchés Financiers le 23 juin 2023. Ce document est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté dans la rubrique «information réglementée» du site internet de la Société

Relations Investisseurs

Michiel Klinkers

Marouane Mami

michiel.klinkers@airfranceklm.com

mamami@airfranceklm.com

Website: www.airfranceklm.com